

**COMMUNE DE WOLUWE-
SAINT-PIERRE**
Service de l'Urbanisme
Avenue Charles Thielemans, 93

B - 1150 BRUXELLES

V/Réf : MC/DW – 2016/171 (PU/600730)–s.1271
(corr. M. Champenois)
N/Réf. : GM/KD/WSP-2.201/s.590
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Messieurs,

Objet : WOLUWE-SAINT-PIERRE. Avenue des Bergeronnettes, 22.
Remplacement d'une véranda.
Demande de permis d'urbanisme.

Avis de la CRMS

En réponse à votre lettre du 17 juin 2016 sous référence, réceptionnée le 20 juin, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 6 juillet 2016.

La demande concerne un bien qui date d'avant 1932. Elle vise notamment la démolition d'une petite véranda et la construction d'une nouvelle annexe en construction traditionnelle. L'emprise au sol serait identique mais la hauteur serait légèrement supérieure de +/- 80cm.

La CRMS ne formule pas de remarque particulière sur le projet vu le faible impact de l'intervention sur le bien en question.

S'il y a lieu, la DMS proposera à la Commission de Concertation des conditions éventuelles pour améliorer le projet.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments très distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

S. DE BORGER
Vice-Président

c.c. B.D.U. - DML : Mme I. Leroy ;
B.D.U. - DU : Mme F. Vanderbecq.